

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

AOÛT 2001

Vol. 2, n° 8

■ TEMPS PERDU EN
RAISON DE CONFLITS
DE TRAVAIL



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2001. ISSN : 0843-4565.

Prix : 5 \$CAN l'exemplaire, 48 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

-	nombre indisponibles
...	n'ayant pas lieu de figurer
--	nombre infimes
p	nombre provisoires
r	nombre rectifiés
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i> relatives au secret

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Temps perdu en raison de conflits de travail

- Les arrêts de travail et les jours de travail perdus en raison de conflits de travail ont généralement subi des baisses au cours des deux dernières décennies. Le nombre de grèves et de lock-out au Canada s'élevait à 1 028 en 1980, mais est passé à 377 en 2000.
- Le nombre de journées de travail perdues par 1 000 employés (le ratio de temps perdu) a fléchi de 953 en 1980 à 133 en 2000.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPf au catalogue).

Nous
vous offrons
encore plus!
Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 121,80 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



BON DE COMMANDE



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



COMPOSEZ

1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA
ou MasterCard. De l'extérieur
du Canada et des États-Unis
et dans la région d'Ottawa,
composez le (613) 951-7277.



TÉLÉCOPIEZ AU

1 800 889-9734
(613) 951-1584

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



COURRIEL

order@statcan.ca

Nom _____
Entreprise _____ Service _____
Adresse _____ Ville _____ Province _____
Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*.
PF 097042

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veuillez débiter mon compte : MasterCard VISA
N° de carte _____
Signature _____ Date d'expiration _____
Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____
 Paiement inclus _____ \$
 N° du bon de commande _____
Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Temps perdu en raison de conflits de travail

Ernest B. Akyeampong

LES STATISTIQUES SUR LE TEMPS PERDU par suite de conflits de travail (grèves et lock-out) suscitent toujours un grand intérêt. Ces pertes de temps de travail ont plusieurs ramifications : elles tendent à réduire la production économique globale et les recettes des entreprises et des administrations publiques; elles tendent à réduire les gains, donc le pouvoir d'achat des travailleurs directement ou indirectement touchés par le conflit; et elles peuvent aussi provoquer des troubles sociaux.

Avec l'importance croissante de la mondialisation économique et de la libéralisation des échanges (par exemple l'Accord de libre-échange nord-américain), l'intérêt pour ce genre d'information revêt dernièrement une nouvelle dimension, les différences internationales étant maintenant susceptibles d'influencer les entreprises quant au choix de l'endroit où elles installent leurs usines ou leurs bureaux (voir *Statistiques internationales sur les arrêts de travail*).

Afin d'offrir une perspective chronologique des luttes industrielles, la présente étude combine des données de Statistique Canada et de l'information recueillie par Développement des ressources humaines Canada (DRHC, 2001) en ce qui a trait au temps perdu par suite de grèves et de lock-out au cours des deux dernières décennies.

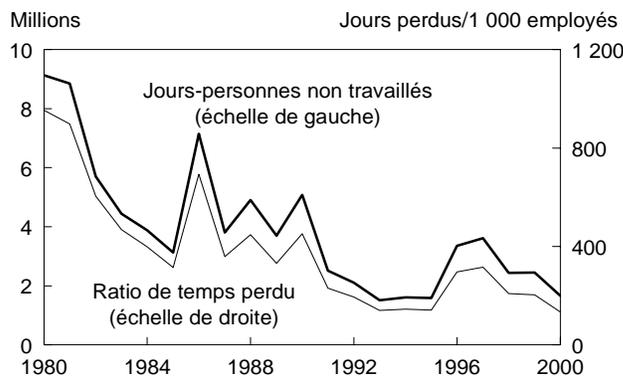
Le nombre de journées perdues a connu une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies

L'analyse de l'évolution sur 12 mois et des tendances des statistiques de conflit de travail n'est pas facile. Les données annuelles sont tributaires des calendriers de négociations collectives (en particulier du nombre et

de la durée des conventions collectives), de la taille des syndicats concernés, de la durée des arrêts de travail, de l'état de l'économie, en plus de tout changement apporté à la législation sur les relations de travail.

Quoiqu'il en soit, les données disponibles pour les 20 dernières années révèlent effectivement une tendance générale à la baisse aussi bien pour le nombre de conflits de travail que pour le nombre de journées perdues (graphique). Le nombre moyen annuel d'arrêts de travail en raison de grèves et de lock-out au cours des années 80 a été presque deux fois plus élevé que durant les années 90 (754 contre 394). Le nombre de journées de travail perdues s'est établi à 5,5 millions par année en moyenne dans les années 80, soit plus du double des 2,6 millions de journées perdues des années 90 (tableau). L'utilisation d'un *ratio de temps perdu* (nombre de journées de travail perdues par 1 000

Graphique : Les jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail et le ratio de temps perdu ont connu une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies.



Sources : Développement des ressources humaines Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail; Enquête sur la population active

Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4624 ou à ernest.akyeampong@statcan.ca.

Tableau : Grèves et lock-out et jours-personnes non travaillés

	Arrêts de travail	Jours-personnes non travaillés	Employés	Ratio de temps perdu*
		milliers	milliers	
1980	1 028	9 130	9 584	953
1981	1 049	8 850	9 854	898
1982	679	5 702	9 443	604
1983	645	4 441	9 476	469
1984	716	3 883	9 731	399
1985	829	3 126	9 932	315
1986	748	7 151	10 323	693
1987	668	3 810	10 625	359
1988	548	4 901	10 938	448
1989	627	3 701	11 183	331
1990	579	5 079	11 241	452
1991	463	2 516	10 963	230
1992	404	2 110	10 841	195
1993	381	1 517	10 830	140
1994	374	1 607	11 076	145
1995	328	1 583	11 259	141
1996	330	3 352	11 293	297
1997	284	3 610	11 421	316
1998	381	2 444	11 715	209
1999	413	2 446	12 066	203
2000	377	1 662	12 488	133

Sources : Développement des ressources humaines Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail; Enquête sur la population active

* Le nombre de journées de travail perdues en raison de grèves et de lock-out par 1 000 employés.

employés en raison de grèves et de lock-out) permet de faire une comparaison significative des statistiques sur les conflits de travail. Le ratio moyen annuel a fléchi de 547 dans les années 80 à 233 dans les années 90.

Une comparaison entre les données de 2000 et de 1980 révèle une baisse encore plus spectaculaire. En 1980, on enregistrait 1 028 arrêts de travail en raison de grèves et de lock-out; en 2000, le nombre correspondant n'était que de 377. De même, en 1980, le nombre de jours-personnes non travaillés s'élevait à 9,1 millions; en 2000, ce chiffre était de 1,7 million. Le ratio de temps perdu en 1980 a été estimé à 953; en 2000, le chiffre correspondant était de 133, le septième de celui de 1980.

Statistiques internationales sur les arrêts de travail

Étant donné les différences de définitions et de portée statistique, les comparaisons internationales des statistiques concernant les conflits de travail doivent être faites avec prudence.

De nombreux pays s'en remettent à des avis volontaires de conflit à un ministère national ou à un gouvernement local. Au Canada, les données tiennent compte de tous les arrêts de travail signalés à la Direction de l'information sur les milieux de travail de Développement des ressources humaines Canada. De plus, plusieurs pays, y compris le Canada, ne mesurent pas le temps de travail perdu dans les établissements dont les employés ne sont pas engagés dans un conflit mais sont empêchés de travailler en raison d'une pénurie de matériaux fournis par des établissements en grève.

Par ailleurs, il existe des différences importantes entre les pays quant au seuil utilisé pour déterminer si un arrêt de travail particulier devrait être porté aux dossiers officiels. La plupart des pays excluent de leurs statistiques les petits arrêts de travail (jugés d'après le nombre de travailleurs concernés, la durée du conflit ou le nombre de jours perdus). En particulier, le seuil d'inclusion est très élevé aux États-Unis (1 000 travailleurs), de même que le seuil de 100 jours de travail perdus au Danemark. Au Canada, le seuil d'inclusion est de 10 jours-personnes perdus ou plus.

Certains pays excluent également les conflits dans certains secteurs industriels. Par exemple, le Portugal exclut les grèves du secteur public. D'autres pays excluent certains types de conflits : le Portugal exclut les grèves générales de ses statistiques sur les arrêts de travail, le Japon exclut les jours perdus dans le cadre de conflits non officiels et le Royaume-Uni exclut les arrêts de travail soi-disant politiques. Des exclusions de ce genre n'existent pas au Canada.

Finalement, l'inclusion ou l'exclusion des travailleurs engagés indirectement dans un arrêt de travail, notamment ceux qui sont empêchés de travailler parce que d'autres travailleurs de leur lieu de travail sont en grève, varie d'un pays à l'autre. Les États-Unis, à l'instar de nombreux autres pays, notamment le Royaume-Uni, la France et l'Australie, tentent de les inclure. Le Canada, à l'instar de pays comme l'Allemagne et l'Italie, les exclu des statistiques. On trouvera une description complète de ces différences quant à la portée et aux définitions sur le plan international dans le document intitulé « A Technical note on coverage and methodology comparability of Labour Dispute Statistics » dans la publication anglaise *Labour Market Trends* (vol. 109, n° 4).

Les journées de travail perdues jusqu'à maintenant en 2001 ont peu changé par rapport à 2000

Les 90 grèves et lock-out au cours des cinq premiers mois de 2001 sont inférieurs aux 207 enregistrés pour la même période de l'année précédente. Les 855 000

jours de travail perdues en raison d'arrêts de travail durant 2001 sont, toutefois, légèrement supérieures aux 827 000 de l'année précédente, ce qui démontre en partie que les grèves ont été plus longues en 2001. Dix grèves importantes à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique ont entraîné environ 75 % du temps total perdu durant les cinq premiers mois de 2001¹. Malgré le temps de travail perdu légèrement plus important en 2001, le ratio de temps perdu est resté inchangé autour de 68 pour les deux périodes en raison du nombre plus élevé d'employés en 2001.

Résumé

La situation du Canada en ce qui a trait au temps perdu en raison de conflits de travail s'est améliorée au fil des ans. Le nombre moyen annuel de journées de travail perdues par 1000 employés est tombé de 547 dans les années 80 à 233 dans les années 90. De plus, le ratio de 133 jours enregistré en 2000 était le plus bas depuis 1980.

Perspective

■ Note

1 Grèves majeures, de janvier à mai 2001 :

Province	Travailleurs	Jours de travail perdus
Terre-Neuve	Personnel de soutien des hôpitaux	24 180
	Personnel des services généraux provinciaux	16 900
Québec	La compagnie minière Québec-Cartier	37 990
	Camco Inc.	17 330
Ontario	Conseil scolaire du district de Toronto	247 000
	Falconbridge Ltée, Sudbury	43 710
	Université McMaster, Hamilton	42 900
	Toronto Star	33 330
Alberta	Calgary Transit	70 200
Colombie-Britannique	Coast Mountain/Trans Link	107 250

■ Documents consultés

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Gazette du travail*, vol. 4, n° 1, printemps 2001, p. 40 à 44.

UNITED KINGDOM NATIONAL STATISTICS OFFICE. « International comparisons of labour disputes in 1999 », *Labour Market Trends*, vol. 109, n° 4, p. 195 à 201.

Pour les données les plus récentes au sujet de la syndicalisation, voir la fiche disponible à partir de « Indicateurs clés de l'emploi et du revenu ».